ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 30 NOVEMBRE 1958

4me Circonscription de Saône-&-Loire MONTCEAU - CHALON (Sud)

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS

Nous remercions vivement les 10.089 d'entre vous qui ont affirmé dimanche dernier sur nos noms leur confiance au **Parti Communiste Français.** A tous ceux là, nous demandons de renouveler plus nombreux encore dimanche prochain cette confiance au Parti de Waldeck ROCHET **qui demeure la première formation politique de France** quant au nombre des suffrages, avec 3 millions 900 mille voix (l'U. N. R. n'en obtenant que 3 millions 600.000).

En nous accordant au premier tour plus de 3.000 voix d'avance sur le candidat socialiste, les Républicains et Laïques ont désigné clairement le candidat communiste pour rassembler les suffrages de la gauche au 2me tour, face au candidat de SOUSTELLE-MASSU.

La discipline républicaine, toujours strictement appliquée autrefois dans la circonscription, aurait exigé que le candidat le moins favorisé se retire en appelant ses électeurs à voter pour le candidat de gauche le mieux placé...

Nous n'y comptions évidemment pas, après douze années d'une politique anticommuniste forcenée, dont les républicains (et les socialistes en premier lieu) déplorent aujourd'hui les résultats.

Mais si la discipline mollettiste qui continue encore à faire, d'en haut, le jeu des ennemis des travailleurs est une chose, **la conscience personnelle de chaque électeur de gauche en est une autre.**

C'est essentiellement à vous, Socialistes, Républicains et Laïques, que nous nous adressons en ces heures graves.

Un certain nombre d'entre vous aviez, comme nous, dit NON le 28 septembre au **régime autoritaire** dont les travailleurs comprendront mieux le rôle demain, quand on voudra leur faire payer les frais de la crise qui se développe et que les communistes seront seuls à s'y opposer. D'autres, très nombreux, ont pensé, en disant OUI, se prononcer pour un changement de politique et avant tout pour la Paix en Algérie.

Mais tous, vous aviez condamné **les complices des factieux d'Alger,** les hommes des **"Comités de Salut Public"** prêts, après le 13 mai, à rééditer contre la République Française (et les Mineurs de Montceau) le coup de FRANCO contre la République Espagnole (et les Mineurs des Asturies).

MM. JARROT et CHOSSEGROS sont ces hommes-là.

Alors que les gros colons, industriels, banquiers, gros vinassiers d'Algérie s'apprêtent à "parachuter" à l'Assemblée Nationale leur commando de 71 "députés" de «l'Algérie française» (rêvant en fait d'une «France algérienne») sera-t-il dit que les électeurs de la circonscription de Jean BOUVERI y enverront siéger, pour les représenter, le 72me ?

Allons, républicains, réveillez-vous ! **Tous ensemble, dès maintenant, jetons les bases de notre union victorieuse de demain.**

Que pas un seul de nos bulletins de vote ne soit perdu. **Que chaque voix compte.**

VOTONS A GAUCHE, en masse et sans abstentions, pour

Rémy BOUTAVANT

INSTITUTEUR - DEPUTE SORTANT

Ancien Combattant - Prisonnier de Guerre et Interné Politique - Croix de Guerre 39-45 - Croix du Combattant Volontaire de la Résistance

Jean CHALOT

MAIRE DE SAINT-VALLIER - Mutilé de la Guerre 1914-18

Candidats du Parti Communiste Français

CHALON-S-S. - IMP. BERTHENET